



SECTION CGT PERSONNEL CE/CCE DE NORMANDIE

CHEMINOTS/SALARIE(E)s du CER ENSEMBLE POUR DES ACTIVITES SOCIALES DE PROXIMITE ! Elections professionnelles CA/CS/CE/DP VOTEZ CGT !

Une conséquence de la réforme ferroviaire : le DECOUPAGE, le morcellement des CE ; Ça veut dire quoi... Demain à la place des CE Régionaux et du CCE

- 22 CE Régionaux pour l'EPIC Mobilité (faisant disparaître le CER de Chambéry)
- 5 CE nationaux pour L'EPIC Réseau dont 3 par activité (Maintenance et Travaux, Ingénierie et Gestion et Gestion des Circulations), 1 multi activités pour l'Île de France et 1 CE siège.
- 1 CE Fret
- 1 CE Gare § Connexions
- 1 CE Siège
- 1 CE national pour l'EPIC de tête pour les agents disséminés sur tout le territoire
- 1 comité central du Groupe Public Ferroviaire à la place du CCE.

Exemple : demain, un agent de la SUGE travaillant en Normandie mais rattaché à l'EPIC de tête n'aurait plus accès au restaurant d'entreprise sur le territoire normand, ni aux bibliothèques, ni aux bases enfants, ni aux sorties adultes proposés par le CE Régional de Mobilités.

A travers cette décision, c'est la perte de la dimension locale des Activités Sociales et Culturelles pour l'ensemble des cheminots travaillant sur un même site géographique qui est posée, avec son lot d'inquiétudes et d'interrogations sur l'avenir de nos emplois et le patrimoine social.



AUJOURD'HUI

Sur l'ensemble des cheminots Normands

La dotation activités sociales et le budget fonctionnement pour le CER de Normandie sont calculés sur la base de 5.800 cheminots



DEMAIN :

Les CE Réseau fonctionneraient sur une dotation nationale. Seuls les agents « mobilités » seraient identifiés dans le périmètre régional. Le CE Régional « mobilité » fonctionnerait sur une dotation selon la masse salariale « mobilité » normande

Soit -50% de la dotation par rapport à celle distribuée aujourd'hui

L'éclatement des CE engendre une baisse considérable des dotations qui inquiète fortement les salariés du CER de Normandie quant à leur avenir et à l'offre des activités sociales.

Le ton est donné ! Les répercussions seraient néfastes pour les cheminots et les personnels CE/CCE.

RAPPEL : les salarié(e)s du des CER et CCE, ne sont pas cheminots. Ils ont un contrat de travail de droit privé avec une convention collective nationale, les salaires sont versés par la dotation de la SNCF.

Le budget pour faire fonctionner le CE Régional et les dotations pour les activités sociales, culturelles et sportives seront donc amputés de plus de la moitié.

Les répercussions sur le patrimoine et les activités proposées aux cheminots seraient énormes et **nous sommes 51 salarié(e)s du CER Normandie à être directement concerné(e)s.**

Mais rien n'est plié, le nouvel « accord de gestion » porté par la CGT et en cours de négociation pose la question de la mutualisation des moyens. Il porte le maintien et le développement d'activités sociales de proximité accessibles à tous et la pérennité des emplois du personnel des CER.

Nous nous sommes fait entendre par la direction régionale SNCF lors du rassemblement du 8 octobre, jusqu'alors sourde à nos revendications, elle est désormais disposée à nous recevoir, nous saurons lui rappeler **haut et fort**, comme nous l'avons toujours fait, notre attachement à nos emplois et aux Activités Sociales et Culturelles développées par les CE et par le CCE.

Nous œuvrons au quotidien pour répondre aux besoins des cheminots et pour des activités de qualité et à moindre coût au regard du pouvoir d'achat qui ne permet plus à de nombreuses familles de pouvoir s'offrir des loisirs.

Nous refusons la casse du ferroviaire et la casse de tout ce qui faisait l'unité et la solidarité des cheminots jusqu'à dans son modèle exemplaire du fonctionnement de ses CE et CCE.

**Le Personnel CER de Normandie le réaffirme
LES ACTIVITES SOCIALES DE PROXIMITE
DOIVENT VIVRE !**

Le 19 Novembre prochain, vous êtes appelés à voter pour les élections professionnelles. C'est ensemble que nous pouvons imposer une autre logique



Si vous aussi vous voulez des activités émancipatrices portées par des hommes et des femmes expérimentés plutôt que des loisirs marchands et des chèques.

Le 19 Novembre prochain, faites le bon choix !

- **POUR LA SAUVEGARDE DE VOS ACTIVITES SOCIALES CULTURELLES ET SPORTIVES DE PROXIMITE**
 - **POUR LE MAINTIEN DE NOS EMPLOIS**

VOTEZ CGT !